



Direction Générale des Services

DELIBERATION N° CA 28032017-18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS SA SEANCE DU 28 MARS 2017

- Vu le Code de l'Education, notamment l'article L 711-8,
- Vu les articles L 711-7, L 712-2, L 712-3, L 954-1, L 954-2, L 712-8, L 719-14, L712-10, L 713-1, L 714-2 et L 719-12/13,
- Vu la convocation au Conseil d'Administration qui a été adressée 5 jours avant la séance, conformément au règlement intérieur de l'université,
- Considérant que 28 membres étaient présents ou représentés sur les 32 qui composent le conseil : le quorum étant atteint,

Madame la Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole rend compte des conventions ci-dessous désignées :

1. Avenant n°1 d'un contrat de collaboration de recherche (CIFRE 1021-2014) entre l'Université Toulouse 1 Capitole et l'EÉT et ENGIE – Doctorant M. Andreas ERHENMANN
2. Contrat de service hébergé entre l'Université Toulouse 1 Capitole (SCREI) et QS UNISOLUTION GMBH – nouveau directeur : M. Matthew WAIT.
3. Convention de reversement entre l'Université Toulouse 1 Capitole (CDA) et la Société FHB – participation financière au colloque du 16 mars 2017
4. Convention de partenariat entre l'Université Toulouse 1 Capitole (SUIO-IP) et le GROUPE SMA – Partenariat université-entreprise
5. Convention entre l'Université Toulouse 1 Capitole (DRH) et l'Université Toulouse Jean Jaurès – Heures d'enseignement de Mme Caroline CABEE
6. Annexe financière 2017 entre l'Université Toulouse 1 Capitole (DROP) et l'IEP – contribution au budget du LEREPS
7. Avenant n°5 à la convention de partenariat signée le 30/11/2012 entre l'Université Toulouse 1 Capitole (SUIO-IP) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse – Concours régional CRECE
8. Convention cadre de partenariat entre l'Université Toulouse 1 Capitole (FCV2A), l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT) et l'Union Régionale des Ingénieurs et Scientifiques de Midi-Pyrénées (URISMIP) pour le développement de la formation professionnelle continue
9. Convention d'application 2016/2017 entre l'Université Toulouse 1 Capitole (FCV2A), l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT) et l'Union Régionale des Ingénieurs et Scientifiques de Midi-Pyrénées (URISMIP)
10. Convention de collaboration entre l'Université Toulouse 1 Capitole (DROP) et le CNES – Contrat doctoral de M. Rémy DURAND-CARRIER
11. Convention de partenariat collaboration au sein de la Structure Fédérative de Recherches (2015 à fin 2016) entre l'Université Toulouse 1 Capitole – UTJJ – UPS – Rectorat – CNRS – INSERM – ENFA – IEP – ESPE Toulouse
12. Convention de mise à disposition de locaux entre l'Université Toulouse 1 Capitole et l'Association Cercle Sofia Kovalesvskaïa

13. Avenant n°1 à la convention cadre Classe Préparatoire Intégrée (CPI) aux concours catégorie A et B de l'Administration Pénitentiaire entre l'Université Toulouse 1 Capitole et l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP)
14. Avenant n°7 à la convention n°210/01 entre l'Université Toulouse 1 Capitole (FCV2A), l'Association MidiSup et le CFA MidiSup (année universitaire 2016-2017)
15. Convention de mise à disposition d'exposition entre l'Université Toulouse 1 Capitole et l'Association LE BAROUF ELEGANT – Œuvres photographiques de l'auteur Claire HUGONNET
16. Convention entre l'Université Toulouse 1 Capitole (OFIP) et le MENESR (Enquête 2016-2017)
17. Convention financière (UFTMIP 2017-025-CIF-R-DRDV) entre l'Université Toulouse 1 Capitole et l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMIP) – Formations transversales des doctorants
18. Convention de partenariat financier entre l'Université Toulouse 1 Capitole (Ecole de Management) et l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris dans le cadre du score «IAE Message» 2017
19. Annexe financière n°2 à la convention du 03/07/2015 entre l'Université Toulouse 1 Capitole (DLC) et l'Institut Cervantes de Toulouse (calendrier du DELE 2017)
20. Contrat de mise à disposition d'une œuvre originale entre l'Université Toulouse 1 Capitole (DES) et l'Association des Doctorants et Docteurs de l'Institut Maurice Hauriou (ADDIMH)
21. Convention de cotisation associative comme membre institutionnel entre l'Université Toulouse 1 Capitole (IMH) et le Laboratoire Méditerranéen de Droit Public (LMDP)
22. Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre l'Université Toulouse 1 Capitole (Espace Culturel) et l'association Note Only – Concert création "Edless & Vjing"

Toulouse, le 11 avril 2017
La Présidente de l'université,




Corinne MASCALA